

Sécurité de la vieillesse

M. Reilly: Je perds peut-être mon temps, mais je dispose de quelques minutes et je n'ai pas grand-chose d'autre à faire ce soir. Donc, je puis aussi bien perdre mon temps de cette manière. J'aimerais rappeler au ministre et à ses complices quelques faits qui remontent à 1969 lorsque le premier ministre découvrit l'inflation. Il nous a dit qu'il s'agissait du pire problème que nous avions à envisager. Il nous a parlé des gens à revenus fixes, de leurs misères et comment il allait les soulager.

Au même moment, le Conseil économique du Canada, que le ministre a été ravi de citer il y a quelques instants, l'avertissait, s'il suivait le plan prévu, que deux choses surviendraient: l'inflation ne serait pas freinée, ne pouvait l'être, et le chômage, sans précédent, s'ensuivrait. Le Conseil avait raison; Arthur Smith avait raison; mais en paiement de sa peine, il a été limogé, banni et personne n'a jamais entendu parler de lui depuis.

Qu'avons-nous appris alors? Ainsi que mon collègue l'a signalé il y a quelque minutes, qu'on avait tordu le cou à l'inflation. Il s'est avéré qu'il n'en était rien. Le budget que le gouvernement a présenté et qui devait tout régler n'a rien réglé du tout.

Qu'est-il advenu ensuite? Il y a eu le comité parlementaire sur les prix. Qu'a-t-il pu faire? Rien. Qu'avons-nous maintenant? Nous avons le comité Plumtre, dont le président, cet ancien cheval de bataille du parti libéral qui touche \$40,000 par année et qui, de sa résidence de Rockcliffe, ce quartier particulièrement huppé d'Ottawa, conseille aux pauvres Canadiens de ne pas acheter les produits sur les tablettes de leur épicerie si le prix ne leur convient pas. Une certaine Marie-Antoinette donnait à peu près le même conseil aux pauvres Parisiens qui trouvaient le pain trop cher. Les gens de ce temps-là ont au moins eu la sagesse de lui couper le cou.

Une voix: Je croyais que vous étiez contre la peine de mort.

M. Reilly: Qu'a donc proposé le fameux comité Plumtre que le gouvernement ait adopté, si ce n'est une nouvelle subvention. Qui donc en portera le poids? Ce sera encore une fois cette classe moyenne qui porte depuis si longtemps le Canada sur ses épaules, du fait des impôts qui ne cessent d'augmenter en raison notamment du Temple Pearson, ce Taj Mahal que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est fait construire ici même, à Ottawa.

Monsieur le président, nous avons connu successivement les plans A, B, C et D. Nous savons en outre qu'une opération d'urgence a été lancée à Toronto pour l'impression de coupons de rationnement pour la nourriture et l'essence. Le gouvernement n'a même pas tenté de le nier.

● (2140)

De fait, le gouvernement a échoué dans toutes ses tentatives pour remédier à l'inflation. voilà maintenant qu'il se propose de verser \$5 de plus aux pensionnés qui déjà ne parviennent pas à subsister. Le ministre a refusé de nous dire si, à son avis, \$340 par mois suffisent pour vivre décemment. Je lui rappellerais qu'en Ontario le salaire minimal est de \$2 l'heure. Cela, traduit en semaine de 40 heures, donne \$80 par semaine et, multiplié par quatre, cela fait \$320 par mois. C'est déjà beaucoup plus que ce qu'il compte verser à celui qui a travaillé tout sa vie, qui a œuvré à une époque où il ne pouvait vraisemblablement pas verser des cotisations à un régime de pensions, et dont les économies ont été rognées au point où il a de la chance de pouvoir subsister. Le ministre est fier d'avoir haussé

[M. Yewchuk.]

ses pensions par-dessus le seuil de la pauvreté. Si j'étais ministre, je n'en serais pas fier.

Une voix: Vous ne serez jamais ministre.

M. Reilly: Je ne voudrais certes jamais l'être dans votre bande. Les honorables représentants là-bas ont trop bien soupé, je crois. Ils se tordent de rire, d'un rire incontrôlable, à tout ce que je dis. Me faire houspiller par les députés de l'arrière-ban du parti libéral...

Une voix: Est un honneur.

M. Reilly: ... est un honneur, en effet. Au moins, ça montre qu'ils m'écoutent.

Je ne ferai pas l'erreur de poser d'autres questions au ministre où à l'un ou l'autre de ses collègues avant de terminer, de crainte qu'on ne m'enlève la parole pour toujours. Je conclus tout simplement en disant que le ministre sait fort bien que d'une part le pouvoir d'achat du dollar a baissé depuis l'avènement de son gouvernement au pouvoir, et que d'autre part, mêmes s'il refuse de l'admettre, ce qu'il propose comme pension ne suffit pas pour vivre dans le confort et la dignité. Dans son discours émouvant en mars, il nous a dit souvent penser à ses propres père et mère qui avaient travaillé fort toute leur vie. Je lui ai alors dit espérer qu'il n'avaient pas à vivre de la pension qu'il offrait. Maintenant il distribue cinq autres dollars, au milieu de l'été. Je ne puis que conclure en disant: puisse-t-il être beaucoup plus généreux à leur égard à Noël qu'il ne l'est en septembre!

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, je vais clore le débat pour l'opposition officielle. J'ai été ravi d'entendre les exposés de mes collègues et j'espère que le ministre retiendra leurs bonnes idées. Les deux interventions du député de Winnipeg-Nord-Centre m'ont plu. J'ai pris plaisir à voir le NPD cohabiter en même temps avec les libéraux et les Créditistes. Le spectacle a été intéressant.

A la lecture du bill, j'ai pensé que la personne qui avait participé à la rédaction du bill sur le Régime de revenu familial garanti durant la dernière législature, que nous croyions terminée, était revenue. Le bill est incompréhensible. Nous croyons que, grâce à un certain tour de passe-passe mathématique, nous obtiendrons une amélioration du sort des personnes âgées quatre fois l'an et, parce que nous avons la foi absolue, nous appuyons le bill.

J'ai deux conseils à donner au ministre. Lui qui préside à plus de consultations fédérales-provinciales que tout autre ministre, peut-être, est-il mal avisé de perdre son temps à débâter contre les gouvernements conservateurs au pays et à les critiquer. Ce n'est pas la façon de créer un meilleur Canada pour les gens âgés du pays qui vivent dans toutes les provinces. L'administration des programmes partagés n'est pas facilitée par la partialité que nous avons vue ce soir.

Ceci dit, et ayant exprimé le faible espoir que le ministre prendra note des conseils qu'on lui a donnés aujourd'hui, permettez-moi de terminer en lui donnant un autre conseil. J'espère qu'il trouvera une personne au courant de la différence entre le bon anglais et l'anglais juridique pour écrire une brochure qui facilitera aux Canadiens âgés la compréhension du bill.